



SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 1 676 923 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 à 4 rue Duflot - 59100 ROUBAIX
339 703 829 RCS LILLE METROPOLE
(la « Société »)

**PUBLICATION DE LA DATE ET DU RESULTAT DU DERNIER VOTE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA RESOLUTION RELATIVE LA POLITIQUE
DE REMUNERATION**

**EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE R. 22-10-14 DU
CODE DE COMMERCE**

L'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mai 2022 a approuvé les politiques de rémunération des mandataires sociaux telles que présentées dans le Document d'Enregistrement Universel (chapitre 4, paragraphes 4.4.1. intitulé « Politique de rémunération 2022 ») comme suit :

Résolution	Résultat du vote
Treizième résolution relative à la politique de rémunération	Approuvée à 100 %

